



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Commission LOGEMENT du CE Fret (plénière du 18 décembre 2012)

Bulletin n°97 – décembre 2012

Réponses aux questions en annexe à l'envoi

DECLARATION UNSA

Monsieur le Président,

La commission Logement du CE Fret s'est réunie le 27 novembre 2012. Il s'agissait de la première réunion de cette commission qui a dû patienter des mois devant les tergiversations de l'entreprise et les difficultés à trouver les bons interlocuteurs de la direction RH Logement. Pourtant les agents Fret, loin d'être les mieux lotis dans l'EPIC, expriment souvent des besoins en logement à loyer modéré ; malgré des taux d'augmentation exagérés.

De manière générale, nous pouvons constater une certaine agitation sur le sujet de Parme... Cette association traverse une crise sans précédent mais rend bien des services aux cheminots. Hélas, les niveaux de loyers ont explosé depuis quelques années et personne n'a pu empêcher cet état de fait. Et la masse salariale de Parme évolue en 2013 de plus d'un M€ après le recrutement d'une dizaine de personnes

Il faut savoir également que Parme a subi en 2012 un contrôle fiscal dont nous devrions connaître les conséquences financières. Déjà le trésorier a démissionné de l'association.

D'autres sujets nous interpellent concernant le logement, telle l'évolution de l'ACT.

ICF-Novedis est dans une situation financière très difficile. Cette filiale du groupe est menacée de disparition.

Lors de la commission, une présentation assez complète a été proposée aux membres. Sans entrer dans le détail ici, il est constaté d'énormes difficultés de logements en Ile de France où la situation est réellement critique... A l'inverse, des logements ne trouvent plus de locataires cheminots, notamment dans les Régions SNCF qui ont vu fondre les emplois comme neige au soleil. La centralisation a ses limites !...

La délégation UNSA Cheminots

COTISATIONS 2013

Adhérents QUALIFICATION	Cotisations annuelles	Réduction	Coût annuel réel après réduc.	Coût mensuel réel après réduc.
	Euros	d'impôt (66%)		
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs				
	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

.....

EtablissementN°CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le.....Signature.....

